Les Textes
de Profession Banlieue

Balayer les idées reçues sur l'emploi et le travail

SYNTHÈSE ISSUE DES INTERVENTIONS DE

JACQUELINE LORTHIOIS
URBANISTE ET SOCIO-ÉCONOMISTE

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL ORGANISÉ
PAR PROFESSION BANLIEUE EN 2017

PROFESSION BANLIEUE

« Il n'y a plus d'emplois »

répète-t-on en boucle, alors que les chiffres démontrent qu'historiquement, jamais en France leur nombre n'a été aussi élevé avec près de 26 millions en 2014 contre 19 millions en 1962.

« Il n'y a plus de travail »

dit-on également, confondant dans une même analyse les deux notions d'emploi et de travail qui sont étroitement liées, mais dont les champs ne se recoupent que partiellement et qui ont chacune leurs spécificités.

« Il y a trop de chômeurs »

constate-t-on encore et chaque mois, on guette les chiffres dans l'espoir d'une inversion de la courbe du chômage. On estime que les allocations-chômage sont trop généreusement attribuées, on évoque des « chômeurs assistés » qu'il faudrait mieux contrôler et sanctionner, etc.

Comment dépasser cette obsession des chiffres, intégrer des éléments d'analyse plus qualitatifs, propres à mieux comprendre les enjeux et objectifs à mettre en œuvre ?

Les idées reçues sur ces sujets sont légion et rendent délicate l'activité des acteurs et des professionnels, notamment pour des équipes politique de la ville dans les territoires prioritaires. Qu'il s'agisse d'œuvrer pour l'insertion, l'accès à l'emploi, le développement local, à la fois pour établir des diagnostics pertinents, mais aussi pour défendre des propositions d'actions.

Afin de sortir des confusions et des visions réductrices et de réfléchir ensemble à des clarifications entre les différents champs – emploi – travail – chômage, Profession Banlieue a réuni un groupe de travail animé par Jacqueline Lorthiois, urbaniste et socio-économiste, qui a développé une approche sur l'adéquation emploi et main-d'œuvre dans les banlieues populaires, notamment en Île-de-France.

Cette publication fait suite à ce groupe de travail. Elle a pour objectifs de déconstruire les idées reçues et de proposer des pistes stratégiques d'actions pertinentes. Elle se base sur l'expertise de Jacqueline Lorthiois, les analyses et études de cas qu'elle a présentées, enrichies par les débats avec les participants au groupe de travail.

NB : L'ensemble des graphiques et cartes sont produits par Jacqueline Lorthiois. Les définitions des notions clefs ne sont pas (sauf indication) les définitions officielles, elles ont été établies et mises en œuvre par Jacqueline Lorthiois dans le cadre de son activité de conseil et d'accompagnement des territoires. Pour plus d'information, se reporter à son site internet1. Par ailleurs, il est à noter que les statistiques utilisées (sauf précision) sont établies à la date du recensement Insee de 2013.

(1) j-lorthiois.fr

JACQUELINE LORTHIOIS,
URBANISTE ET SOCIO-ÉCONOMISTE

Issue d'une formation pluridisciplinaire, Sciences-Po Paris, économiste et urbaniste, Jacqueline Lorthiois a poursuivi une double carrière, moitié en cabinet conseil privé, moitié dans le secteur public, comme conseillère technique dans différents cabinets ministériels (Matignon, Environnement et Aménagement du territoire, Travail et Emploi, Économie solidaire) et Délégations (Cohésion sociale, Économie sociale et solidaire). Ses axes de travail portent principalement sur les territoires de banlieue et périurbains.

Jacqueline Lorthiois a construit sa méthodologie à partir des demandes émanant d'élus, d'institutions, d'entreprises ou de collectifs locaux, portant sur le volet économique du développement territorial. Elle a constaté sur le terrain les nombreux effets pervers de programmes portant exclusivement sur l'emploi, qui généraient des implantations d'activités souvent appréciables, sans bénéficier toutefois - dans la large majorité des cas - à la main-d'œuvre locale. Et notamment sans réduire le chômage, voire en l'aggravant. Cette stratégie univoque pénalise particulièrement les banlieues sensibles, qui restent généralement à l'écart du développement urbain.

C'est pourquoi elle réintègre systématiquement dans le cahier des charges la prise en compte des besoins et ressources de la population active du territoire dans sa totalité (notamment celle qui occupe une activité). En effet, autant on dispose de très nombreuses informations sur les chômeurs (sexe et âge, niveau de qualification, branche professionnelle, dernier emploi occupé,…) autant les travailleurs en activité représentent une boîte noire, obligeant le plus souvent les intervenants à constituer l'information. C'est pourtant l'analyse des métiers et filières professionnelles qu'ils occupent, des sites où ils se rendent, qui fournissent des indications sur les « exemples à suivre », afin de mettre ces renseignements en perspective avec les demandes des chômeurs et les offres de projets de développement de l'emploi. Jacqueline Lorthiois qualifie sa démarche de « socio-économique », car elle met en relation le volet économique (l'emploi) avec le volet social (la main-d'œuvre, considérée dans son ensemble). Elle refuse l'approche couramment admise dans la politique de la ville, qui consiste à promouvoir des programmes économiques facilitant la création ou l'implantation d'activités (sans veiller à leur utilité pour les habitants en activité) d'une part et des actions de lutte contre l'exclusion à destination des seuls chômeurs (sans prise en compte du marché de l'emploi local) d'autre part. Elle défend une stratégie globale - portant sur l'ensemble des deux champs économique et social et sur la totalité des offres et ressources du territoire (l'ensemble du tissu d'entreprises et la main-d'œuvre dans sa totalité) - seule capable de fournir des réponses durables, comme le démontrent les leçons de son expérience.

SOMMAIRE

INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

1.0 (p.5)
L'EMPLOI ET LE TRAVAIL : GÉNÉRALITÉS ET CLARIFICATIONS

2.0 (p.9)
SITUATION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL, ÉTUDES DE CAS

2.1 Catégories socio-professionnelles : l'inadéquation Emploi / main-d'œuvre. (p.11)

2.2 Des caractéristiques « fonctionnelles » des emplois montrant une grande inadéquation avec la main-d'œuvre. (p.15)

2.3 Orientation, formation, qualification : parent pauvre des stratégies de développement socio-économique. (p.16)

2.4 L'organisation territoriale de l'emploi et de la main-d'œuvre. (p.19)

3.0 (p.24)
REMETTRE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE JEU

Les Textes
Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

« C'est l'entreprise qui crée l'emploi » peut-on entendre. En réalité, il s'agit d'un couple, car c'est l'employeur qui emploie, mais c'est le travailleur qui travaille. Pour prendre une métaphore, *« Comme toute création humaine, cela se fait à deux. Et les relations de ce couple sont complexes et contradictoires »*. Bien d'autres confusions et idées fausses sur le travail, l'emploi et le chômage, circulent : comme les différences entre stocks et flux, produits et fonctions, plein emploi ou encore chômage des jeunes.

L'approche développée par Jacqueline Lorthiois sur les territoires locaux prend en compte l'emploi non pas comme une quantité, mais comme une relation entre deux systèmes, économique (l'emploi) et social (le travail) qui fonctionnent en couple :

1. d'une part l'emploi fourni par des entreprises, qui offrent des activités, des filières, des postes et des contrats de travail, des cotisations sociales et des rémunérations ;

2. d'autre part le travail assuré par la main-d'œuvre (la population active, occupée ou disponible), qui offre des connaissances, des pratiques, des compétences et qualifications ou encore des capacités et savoir être. Ces deux systèmes sont reliés en « dialogie »[1], dans un rapport à la fois complémentaire et antagoniste. Dans le cadre d'un travail rémunéré, on peut définir ainsi cette relation dialogique :

EMPLOI

Champ économique

- Employeur
- Patron
- Contrat de travail
- Activité collective
- Marchés, produits
- Filières d'activités : production de biens & services
- Syndicats patronaux, branches

TRAVAIL[2]

Champ social

- Travailleur
- Salarié[3]
- Lien de subordination
- Activité individuelle
- Savoirs, savoir-faire, savoir être
- Filières professionnelles métiers & qualifications
- Syndicats ouvriers

La correspondance entre les systèmes **EMPLOI** et **TRAVAIL** ne se fait pas naturellement. Les deux offres possèdent chacune leurs spécificités et leur mode de fonctionnement. D'où l'utilité de mettre au point une **TROISIÈME CATÉGORIE,** une offre de régulation ou encore de médiation qui devrait être assurée par les intervenants sur le territoire. Son contenu pourrait être ainsi défini :

- Ne pas traiter seulement la question de l'emploi, mais réintroduire le système travail dans le jeu ;
- Mettre en place une juste égalité de traitement entre les deux systèmes ;
- Œuvrer pour une meilleure correspondance emploi / main-d'œuvre à l'échelle du territoire.

(1) Cette notion est empruntée à « la théorie de la complexité » d'Edgar Morin : le principe dialogique « *unit deux principes antagonistes qui sont indissociables et indispensables pour comprendre une même réalité* ».

(2) Au sens « restreint » du terme, voir définitions en encadré.

(3) Un indépendant combine à la fois les deux champs économique et social.

1 L'EMPLOI ET LE TRAVAIL : GÉNÉRALITÉS ET CLARIFICATIONS

« Il n'y a plus d'emploi »

La courbe de l'emploi n'a pas cessé de croître après la période des Trente glorieuses[4], contrairement à ce que certains croient. Un million d'emplois a même été créé sous le gouvernement Jospin. On a observé ensuite un ralentissement de cette croissance à partir de 2002, sans toutefois jamais enregistrer une diminution du nombre d'emplois.

Cette vision erronée repose sur le fait que la croissance de la population active totale a été plus rapide que celle de l'emploi surtout à partir de 2002. (Graph.1 - p.8)
Ce sont essentiellement des raisons démographiques qui expliquent cette hausse de la demande (chaque année, arrivée en France de 600 000 jeunes sur le marché du travail[5]), même si d'autres facteurs secondaires se sont ajoutés à cette cause principale (âge du départ en retraite repoussé, mesures d'emplois et d'insertion pour les jeunes, maintien des seniors sur le marché du travail).

« C'est l'entreprise qui crée l'emploi »
« Ce sont les employeurs qui emploient, mais ce sont les travailleurs qui travaillent »

Le chômage n'est pas le contraire de l'emploi, mais celui du travail occupé. Chaque système possède deux faces, positive et négative :
- l'emploi et le non-emploi, c'est-à-dire l'offre d'emploi non pourvue ;
- le travail occupé (la population active ayant un emploi) et disponible (la population active inoccupée à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire au chômage).

S'agissant de deux systèmes différents, on peut parfaitement conduire une politique d'implantation d'activités générant une augmentation des postes sur un territoire, sans effets positifs sur le travail occupé et sans recruter de main-d'œuvre locale disponible. D'où des sites qui enregistrent à la fois une augmentation de l'emploi et du chômage comme la commune de Saint-Denis. Nous y reviendrons.

« Autrefois, avant 1970, quand il y avait le plein-emploi »

Le plein-emploi n'a jamais existé, il repose essentiellement sur l'invisibilité du travail des femmes et s'appuie sur l'idée reçue que « Depuis que les femmes travaillent (date généralement estimée aux années soixante-dix), il n'y aurait pas assez d'emplois pour tout le monde ». Il faut attendre l'après 68 pour qu'un certain nombre d'activités professionnelles féminines bénéficient d'une reconnaissance officielle. Par exemple, c'est seulement en 1972 que le statut d'agricultrice a été créé.[6]

Le travail féminin est devenu visible à partir du moment où elles ont quitté le domicile. Si on calcule leur réelle activité selon les critères statistiques actuels, on constate qu'en un siècle (Graph.2 - p.8), la propension des femmes à être en activité en France est à peu près la même aux deux extrémités de la courbe : la moitié de la population féminine en âge d'exercer une profession est en activité (occupée ou disponible) au début du XX^{ème} siècle, comme cent ans plus tard. C'est leur retrait du marché du travail après guerre qui constitue l'exception. De 1946 aux années soixante-dix en effet, nous sommes en plein « baby-boom » : faire des enfants et les élever constituent un objectif essentiel de reconstruction du pays, encouragé par la mise en place d'un système de protection sociale qui améliore le niveau de vie des familles. En 1946, la France atteint un taux de trois enfants par femme. D'où la propension de ces dernières à rester au foyer pendant un quart de siècle, jusqu'à ce que le taux de fécondité chute à deux. Donnant l'impression qu'elles se sont mises sur le marché du travail à partir des années soixante-dix, ce qui aurait constitué une des causes de l'explosion du chômage.

(4) Définition de Jean Fourastié, in L*es Trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, éd. Fayard, 1979. On date la fin de cette période avec le premier choc pétrolier (1974) qui s'est répercuté sur l'économie française à partir de 1975.

(5) France Stratégie et DARES, rapport sur *L'insertion professionnelle des jeunes*, janvier 2017.

(6) Auparavant une conjointe d'agriculteur était considérée systématiquement comme « sans activité ». Des femmes syndicalistes agricoles racontent qu'elles recevaient à la ferme des bulletins du Rga (Recensement général de l'agriculture) pré-remplis avec la mention « sans profession » devant leur nom et prénom. Alors elles barraient l'expression et la remplaçaient par « cent professions » avant de renvoyer le questionnaire corrigé au ministère de l'Agriculture. Il a fallu attendre une trentaine d'années pour qu'elles obtiennent gain de cause. C'était la même situation pour les conjointes d'artisans, de petits commerçants. Trois catégories d'activité très représentées dans la population féminine de l'entre-deux guerres.

Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

« Heureusement, les inégalités entre hommes et femmes diminuent »

La double journée des femmes existe toujours. En 2010, elles étaient accaparées par les tâches domestiques chaque jour pendant 3 h 26, contre 2 heures pour les hommes[7]. Si celles-ci ont gagné 22 minutes/jour au cours de la période 1999-2010, ce n'est pas dû à une meilleure répartition des fonctions au sein du couple, mais à un changement d'organisation des femmes : commandes sur internet, livraisons des courses (diminution de 31 minutes / jour), malgré une légère croissance du temps consacré aux soins aux enfants et personnes âgées (+ 9 minutes / jour pour les premières, + 7 minutes / jour pour ces derniers). Les tendances au partage des tâches s'améliorent avec le niveau de qualification des adultes. Constatons toutefois que les hommes ayant fait un effort moyen d'une minute en une décennie en matière de temps domestique, il est permis de douter de la rapidité d'un équilibre entre les sexes. Finalement, la seule égalité femmes hommes récemment constatée concerne le taux de chômage de celles-ci qui cesse d'être plus important que le score masculin à partir de 2010 (malgré d'ailleurs un niveau de diplôme plus élevé). Pour toutes ces raisons, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à travailler à temps partiel. En France, cette forme d'activité est exercée par 30,4 % des travailleuses en 2015 contre 8 % chez leurs partenaires masculins. (Tableau B - p.7)

Au sein de l'Union Européenne le pourcentage de temps partiel féminin varie de 8 % (Hongrie) à 47 % (Allemagne, Autriche), venant relativiser la notion de « plein-emploi » vantée dans les pays germaniques. Aux Pays-Bas, le chiffre atteint même le taux exceptionnel de 77 %.

« Il faut faire baisser la courbe du chômage »

Il s'agit d'une notion propre à l'Insee qui publie ses statistiques avec trois ans de décalage sur la période de recueil des données, ce qui ne permet pas de connaître les tendances récentes. Mais ces chiffres issus du recensement général de la population fournissent des comparaisons fort utiles avec toutes les autres statistiques sur l'âge et le sexe, l'activité, les formes et statuts d'emploi, les migrations alternantes, le logement, les entreprises, les revenus, etc. Au contraire, les demandeurs d'emploi, sont comptabilisés par Pôle emploi, qui publie les chiffres avec un trimestre de retard, ce qui présente l'intérêt d'une situation actualisée. Mais la définition de cette population, qui elle-même est segmentée en catégories (A, B, C, D, E), a varié dans le temps, devenant de plus en plus restrictive, ce qui rend les comparaisons sur une longue période difficiles. De plus elle exclut certains territoires (ceux d'Outre-mer) et certaines situations (personnes en formation, en maladie de plus de trois semaines, en congé de maternité). Pôle emploi procède également à des radiations de demandeurs n'ayant pas respecté un certain nombre d'obligations de plus en plus sévères, ce qui aggrave la sous-estimation statistique. C'est pourquoi ces chiffres qui ne présentent que le chômage visible possèdent un intérêt limité. Par ailleurs, un taux de chômage faible n'est pas forcément significatif, ni un signe de bonne santé économique du territoire : dans des sites vieillissants en zone rurale, l'importance des personnes âgées se traduit par un taux de chômage bas, puisque calculé sur la population active, qui exprime en réalité une désertification préoccupante. Pour toutes ces raisons, surveiller de façon obsessionnelle la situation du chômage sur un territoire (le problème) est peu opérationnel et mieux vaut se focaliser sur la main-d'œuvre au travail (la solution) : l'analyse des emplois occupés par la population active locale (filières professionnelles et métiers exercés, formations et niveaux de qualification demandés, lieux d'activité, moyens de transport utilisés) fournit des renseignements beaucoup plus utiles aux chômeurs et aux décideurs.

« L'urgence, c'est le chômage des jeunes particulièrement élevé »

Attention aux pièges statistiques : le taux de chômage est calculé sur la seule population active totale (occupée ou disponible). Or une minorité seulement de cette classe d'âge (de 15 à 24 ans inclus) appartient à cette catégorie même si, dans les villes populaires, ceux-ci ont tendance à se mettre plus tôt sur le marché du travail. C'est pourquoi la phrase « En France, plus d'un jeune sur quatre est au chômage » n'est pas exacte. Il faudrait préciser : « Plus d'un jeune en activité sur quatre est au chômage ».

Car les 15-24 ans en activité (en emploi ou au chômage) sont une minorité : 43 % seulement en 2013, en France métropolitaine. La majorité de ceux-ci est à l'école (l'école obligatoire s'applique à la cohorte des 15-16 ans) ou à l'université, en apprentissage, en organisme de formation, en stage, en insertion, en service civique, mais aussi au foyer avec ou sans enfants et donc exclus de la

(7) Source de l'ensemble du paragraphe : INSEE, Enquêtes Emploi du temps – Observatoire des inégalités.

TABLEAU B

Durée du travail hebdo et temps partiel dans l'UE - 2015

	Durée hebdomadaire en heures[1]		Travailleurs à temps partiel en % de l'emploi total		
	Non salariés	Salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
Allemagne	48,9	40,5	11,0	47,4	28,0
Autriche	52,4	41,5	11,2	47,4	28,2
Belgique	54,5	39,1	10,1	41,6	24,7
Danemark	48,5	37,9	16,8	35,2	25,4
Espagne	48,1	40,1	7,9	25,2	15,7
Finlande	46,9	39,0	11,5	19,8	15,5
France	**51,1**	**39,0**	**8,0**	**30,4**	**18,8**
Grèce	50,8	40,9	6,8	13,2	9,5
Hongrie	43,1	40,7	4,4	8,1	6,0
Irlande	49,3	39,0	13,0	34,4	22,8
Italie	45,8	38,8	8,5	32,5	18,5
Luxembg	48,6	40,3	6,1	34,5	18,9
Pays-Bas	48,7	39,0	28,3	77,1	50,8
Pologne	46,7	41,1	4,9	10,5	7,4
Portugal	48,7	41,4	10,6	14,4	12,5
Roumanie	38,7	40,7	9,4	10,6	9,9
Royaume-Uni	46,0	42,4	13,2	42,2	26,7
Suède	48,1	39,9	15,5	37,5	26,0
U.E.	**47,3**	**40,3**	**10,0**	**32,7**	**20,4**

1. Personnes travaillant à temps complet.
Champ : population de 15 ans et plus.
Source : Eurostat.

catégorie des actifs. Parmi les jeunes en activité, 28 % sont au chômage. En revanche, la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans est de 12,2 %. Il convient donc de dire : « 1 jeune sur 8 est au chômage ». [Graph.3 - p.8] Le raccourci « 1 sur 4 » a pour effet de dramatiser la situation : on fait croire que le sort des jeunes est particulièrement préoccupant, alors qu'en réalité le chômage de l'ensemble de la population adulte (25-54 ans inclus) présente deux points d'écart seulement (10,3 %). Et que ces derniers sont trois fois plus nombreux.

C'est pourquoi la priorité pour les 15-24 ans doit porter plutôt sur l'amont de l'emploi, y compris dans les banlieues populaires. Ils ont d'abord besoin d'une orientation professionnelle pertinente, tournée vers des métiers qui recrutent et/ou des filières d'activités émergentes porteuses d'avenir, de l'acquisition d'un bon niveau de qualification qui permet de développer leurs capacités d'adaptation. Les deux remparts les plus efficaces contre le chômage.

« Il n'y a plus que des CDD et de l'intérim »

Cette idée reçue vient d'une confusion entre les flux et les stocks (c'est-à-dire les personnels au sein des entreprises, y compris publiques) que génère le marché de l'emploi. Il est exact qu'en termes de flux, les actifs en CDD ou intérim alimentent d'importants mouvements d'emplois (90 % des embauches), sous forme d'entrées-sorties très rapides avec des contrats de plus en plus courts. Toutefois, c'est toujours la même frange de main-d'œuvre précaire qui subit cette volatilité. Certes, leur proportion a doublé en une vingtaine d'années, mais cette catégorie reste encore très minoritaire (13 % de la population occupée), excepté dans le cas des jeunes en premier emploi (47 % en contrat précaire). Par contre, en termes de stocks de main-d'œuvre (travailleurs en emploi), les trois-quarts des actifs connaissent une situation stable (74 % fonctionnaires ou en CDI). La réalité est également biaisée par le comportement des entreprises, qui s'adressent pour leurs besoins ponctuels à Pôle emploi – qui produit les statistiques du marché visible – mais elles utilisent les ressources du marché caché pour leurs recrutements de longue durée, en puisant dans les nombreuses candidatures spontanées qu'elles reçoivent.

« En France, avec les 35 heures, on encourage la paresse »

Là encore, affirmation complètement fausse : il ne faut pas confondre la durée légale du travail et la durée réelle effectuée par la main-d'œuvre, qui est en moyenne en France de 39 heures/semaine. Notre pays devance le Danemark ou l'Italie et se situe à égalité avec les Pays-Bas, la Finlande ou l'Irlande[8]. Surtout, la productivité des actifs

(8) Voir Tableau B ci-dessus

GRAPHIQUE 1

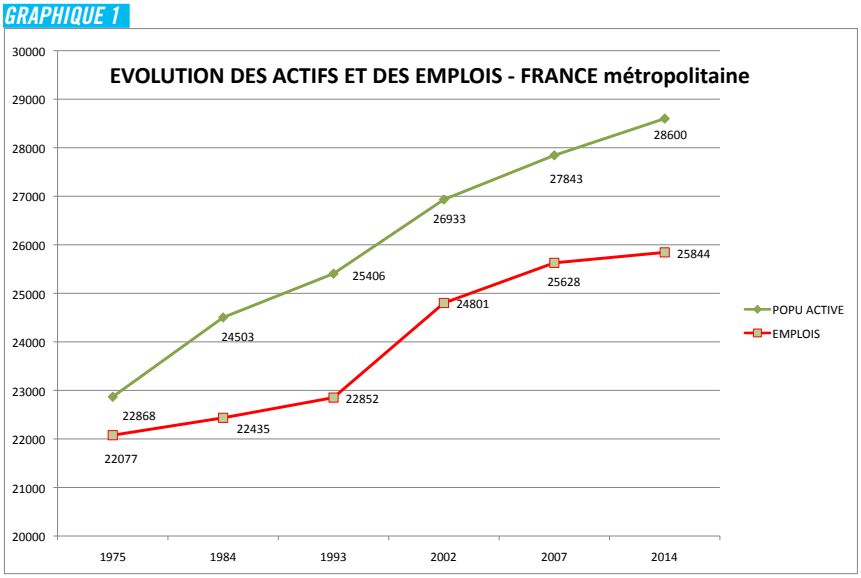

Source: INSEE RP J. LORTHIOIS - 2017

GRAPHIQUE 2

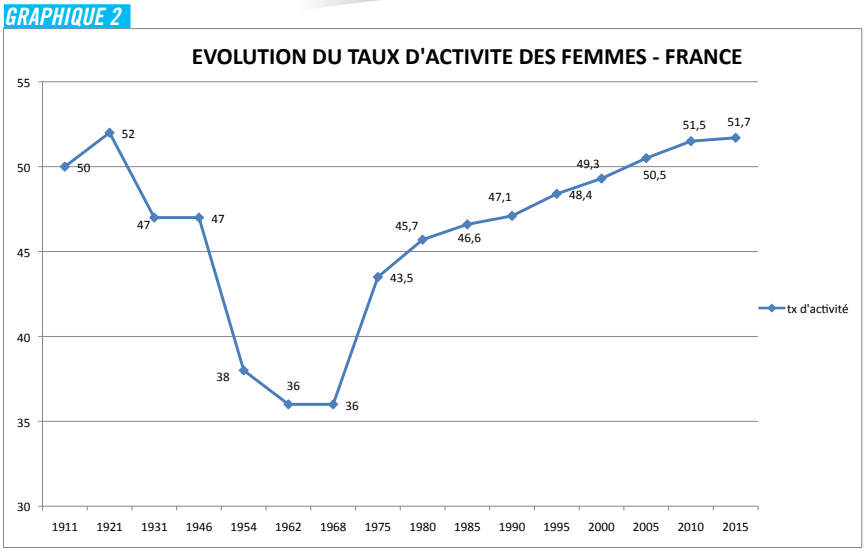

Source : CEE + INSEE J . LORTHIOIS - 2017

GRAPHIQUE 3

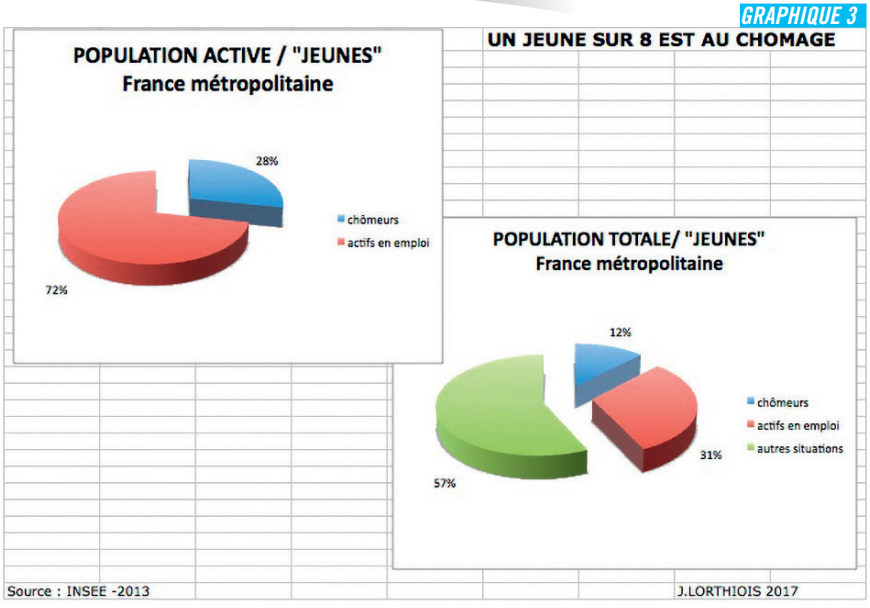

Source : INSEE -2013 J.LORTHIOIS 2017

français en emploi (montant du PIB par heure travaillée) est la plus élevée d'Europe[9] et se trouve au quatrième rang mondial. Donc la vision du français « paresseux » est complètement erronée. Et la suppression des 35 heures « une fausse bonne idée » qui revient à faire sur-travailler davantage la population déjà en activité, rendant encore plus difficile l'accès à l'emploi des chômeurs et des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

« Il y a deux millions de travailleurs pauvres, vivant avec moins de 60 % du revenu médian » [10]

On ignore souvent que cette statistique n'est établie que pour les salariés. Est ainsi oubliée la catégorie des indépendants qui concerne 2,7 millions d'actifs, regroupant des situations fort disparates : on y trouve en 2014 des juristes ou comptables disposant d'un revenu moyen confortable de 7 630 € mensuels, ou encore des médecins et dentistes à 8 310 € mais aussi 740 000 auto-entrepreneurs avec un revenu moyen de 410 € / mois. Autant de travailleurs pauvres non comptabilisés. Là encore, des chiffres largement sous-estimés qui traduisent mal la montée d'un phénomène social très préoccupant : l'emploi ne constitue plus pour les travailleurs une protection efficace contre les risques de pauvreté et précarité. Ce qui peut remettre en cause les politiques locales d'insertion par l'économique mises en œuvre sur les territoires notamment les quartiers prioritaires, au service des populations frappées par l'exclusion.

2 SITUATION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL, ÉTUDES DE CAS

QUATRE TYPES DE TERRITOIRES SONT PRÉSENTÉS, illustrés par quatre communes d'Île-de-France :

- Site excédentaire, soit une sur-représentation d'emplois mais un fort taux de chômage, (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis).
- Pôle d'emploi « hors sol », avec une forte concentration d'activités et un très faible nombre d'habitants (Roissy, Val d'Oise).
- Site « dissocié », avec une faible correspondance entre l'emploi et la main-d'œuvre (Gonesse, Val d'Oise) ;
- Site déficitaire, soit une pénurie d'emploi par rapport à la main-d'œuvre (Stains, Seine-Saint-Denis) ;

SAINT-DENIS

pôle d'emplois « décalé »

Le développement économique spectaculaire de la ville apparaît a priori comme bénéfique, avec la concentration de 80 500 postes de travail pour 55 300 actifs occupés ou disponibles, soit un taux d'emploi de 1,46 en forte croissance par rapport à 2008 (1,34). Un gain de 32 200 postes depuis 1999, après une perte de 6 750 emplois au cours de la période précédente 1975-1990 (Graph.10 - p.13). Malgré cet apport d'activités nouvelles, les habitants travaillant dans leur commune ne représentent que 11 600 personnes en 2013, soit 27 % des Dionysiens ayant un emploi, un taux identique à celui du pôle de Gonesse, de taille beaucoup plus modeste (5,4 fois moindre).

En une quarantaine d'années (1975-2013), Saint-Denis a connu une profonde transformation de ses secteurs d'activité. Alors que l'industrie (BTP compris) enregistrait une perte de 10 200 emplois, le secteur tertiaire connaissait une envolée, avec 37 800 postes supplémentaires. La main-d'œuvre locale n'a en revanche pas connu une mutation aussi radicale. C'est pourquoi, malgré l'abondance d'entreprises récemment installées sur la Plaine-Saint-Denis, 73 % des travailleurs dionysiens occupés quittent leur lieu de résidence pour des destinations extérieures,

(9) Source : OCDE. En 2016, le PIB par heure travaillée est (en dollars USA) de 60 pour la France contre 48 en moyenne pour la zone Euro et pour l'UE (28 pays).

(10) Revenu médian : montant qui divise la population en deux parties égales, tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur. Deux seuils de pauvreté sont calculés à 60 % et 50 % du revenu médian. Le premier étant généralement utilisé.

DÉFINITIONS

TAUX D'EMPLOI *au sens de l'Insee*

Rapport entre le nombre d'individus d'une classe d'âge ayant un emploi au nombre total d'individus dans cette classe. Généralement on se limite à le calculer sur la population en âge de travailler (15-64 ans). Il reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

Jacqueline Lorthiois propose une autre définition du taux d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois et l'ensemble de la population active totale (occupée et au chômage) de 15 à 64 ans.
Il permet d'évaluer l'excédent ou le déficit quantitatif d'emplois (l'offre) par rapport aux besoins de la main-d'œuvre (la demande). Il doit prendre en compte les chômeurs, puisque c'est en priorité pour eux qu'on affirme conduire une politique locale de développement d'emplois.

TAUX D'ACTIVITÉ

Rapport entre le nombre de population active (qui regroupe la population occupée et au chômage) et l'ensemble de la population en âge de travailler (15-64 ans). Il permet de mesurer l'importance des besoins d'emplois de la main-d'œuvre locale. Il est d'autant plus élevé que la population est jeune et que la proportion de seniors est faible. Il est aussi fortement corrélé à la propension des femmes à se mettre ou non sur le marché du travail, dépendant du nombre et de l'âge des enfants, de la situation familiale (monoparentalité) et de facteurs socioculturels.

tandis que 69 000 actifs viennent quotidiennement exercer des métiers trop qualifiés pour les populations locales. (Graph.4 - p.12) D'où un taux de chômage record de 23 % à Saint-Denis, identique à celui de Stains, localité dotée de dix fois moins d'emplois.

ROISSY

pôle d'activité «hydroponique»

Ce terme «hydroponique» a été utilisé par Jacqueline Lorthiois par analogie aux plantes «hors sol», pour traduire le très faible impact du pôle sur son espace environnant, le Grand Roissy[11], qui regroupe vingt-deux communes et 580 000 habitants. En effet, il contribue à l'emploi des 222 000 travailleurs en activité du territoire, à hauteur seulement de 6,5 %, et de 5,3 % de la population active totale. Pour décrire le phénomène d'une concentration d'un grand nombre d'entreprises sur un site, sans structurer véritablement son espace de proximité, Jacqueline Lorthiois propose le concept de pôle d'activités générant un bassin d'activités de faible influence. Par différence avec un pôle d'emplois, générant un bassin d'emplois, c'est-à-dire une aire d'attraction d'une intensité suffisante pour attirer l'essentiel de la main-d'œuvre habitant les communes alentour. Autre originalité : en raison des nuisances de bruit, l'essentiel de la commune de Roissy est interdit à l'habitat, qui est resté un petit village de 2 800 habitants. D'où un énorme décalage emploi/ main-d'œuvre (Graph.5 - p.12) partiellement justifié (30 % des emplois ne sont pas liés à l'activité aéroportuaire).
Par ailleurs, la courbe de l'emploi (Graph.8 - p.13), après une croissance vertigineuse jusqu'en 2009, opère une importante régression en passant de 93 765 postes en 2009 à 76 200 en 2014. Cette baisse n'est pas évoquée par les acteurs locaux qui continuent à vanter le développement de Roissy. S'agit-il d'une crise passagère, ou d'une tendance durable ? En l'absence d'explication officielle, argumentée, nous en sommes réduits aux conjectures.

GONESSE

commune «dissociée»

Chaque jour, la ville enregistre deux flux croisés d'actifs (Graph. 6 - p.12) : 12 100 travailleurs extérieurs viennent occuper 81 % des emplois locaux, tandis que 7 500 Gonessiens partent exercer leur activité ailleurs. Il n'y a que 2 820 actifs qui habitent et travaillent sur place soit 27 % des résidents en activité. Pourtant il y a un excédent d'emplois par rapport à la main-d'œuvre avec 2 500 postes supplémentaires, en prenant en compte les chômeurs (Graph.9 - p.13), exprimé par un taux d'emploi de 1,20. Or, les entreprises positionnées sur un nombre restreint de filières d'activités liées au pôle de Roissy offrent un faible éventail de professions, qui ne correspond pas à la palette diversifiée des métiers de la main-d'œuvre locale, d'où des chassés-croisés quotidiens : il n'y

(11) Le Grand Roissy comprend : 7 communes du Cœur de pôle (dont Roissy, Gonesse, le Bourget) et 15 communes de l'aire directe dont 8 localités de Terre d'Envol, le bassin de Sarcelles dont Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Goussainville…

a que 11,5 % de recoupement entre les systèmes Emploi/ Travail. Ce qui explique le taux de chômage élevé de 16,8 %, à peine inférieur à celui de Goussainville (17,5 %) avec un taux d'emploi moitié moindre (0,55).

STAINS

commune « dortoir »

La ville souffre d'une pénurie d'emplois au regard de l'abondance de sa main-d'œuvre. Un constat qui s'observe dans d'autres communes de même type comme Sevran (93) ou Goussainville (95). Le taux d'activité est moins élevé qu'ailleurs (68,6 % contre 73,3 % en moyenne en France métropolitaine), notamment en raison d'une proportion plus faible de femmes ayant une occupation professionnelle (64,4 %, contre 70 % en moyenne). Le taux d'emploi est de 0,51, représentant un déficit quantitatif de 8 000 postes (Graph.7 - p.12).

L'évolution sur une quarantaine d'années montre à la fois des créations d'emplois non négligeables (+2 600), mais un écart grandissant au regard des besoins de la population active (+5 000) (Graph.11 - p.13). Situation aggravée avec seulement 11 % de recoupement entre les systèmes Emploi/ Travail. D'où l'évasion quotidienne de plus de 10 000 actifs, qui doivent prendre des transports en commun, dans des conditions difficiles pour aller quérir souvent au loin une activité mieux adaptée. L'importance des populations stanoises peu qualifiées explique un taux de chômage particulièrement élevé, 23 %, près du double de la moyenne nationale (13,1 %) et francilienne (12,3 %).

2.1 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES : L'INADÉQUATION EMPLOI / MAIN-D'ŒUVRE

L'ensemble des territoires étudiés présente de forts décalages entre les emplois fournis par les entreprises et ceux occupés par les habitants en activité. L'écart apparaît particulièrement élevé, lorsqu'on observe la part importante des catégories socio-professionnelles qui forment les classes populaires (ouvriers et employés) au sein de la main-d'œuvre résidante, comparée à celle des emplois locaux qui sont d'un niveau supérieur.

SAINT-DENIS

une forte population active issue des classes populaires

Les ouvriers et employés regroupent 33 600 personnes (chômeurs compris), soit 61,4 % de la population active (Graph.13 - p.18). Ces deux catégories ne concernent que 35,1 % des emplois, presque moitié moins, avec un déficit global de 5 300 postes. À l'inverse, les emplois des professions intermédiaires affichent un excédent par rapport à la main-d'œuvre (+10 600), mais surtout les emplois de cadres sont près de 5 fois plus nombreux (+22 800) que ceux occupés par les travailleurs résidants.

Ainsi, 124 000 actifs fréquentent ce territoire, avec seulement 9 % de recoupement entre les systèmes Travail et Emploi (Graph.4 - p.12), ce qui entraîne deux flux croisés totalisant

[suite page 14]

DÉFINITIONS

EMPLOYÉS

Personnes effectuant une production de services pour le compte d'un employeur, principalement dans les domaines du commerce, de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale, des services à la personne.

OUVRIERS

Personnes effectuant un travail manuel pour le compte d'un employeur, principalement dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture

IDÉE REÇUE « Il n'y a plus d'ouvriers »

Cette catégorie se positionne encore au 3ème rang des Csp des actifs en 2013 soit une proportion de 22,5 % en France métropolitaine. Mais cette diminution est trompeuse : des métiers anciennement ouvriers sont classés désormais parmi les employés, sans modification notable des contenus [1], notamment en se féminisant. Enfin, la conscience d'affiliation à une classe sociale reste élevée chez les ouvriers, c'est pourquoi dans un ménage où seul le chef de famille est en activité, l'ensemble de la famille se considère comme « ouvrière ». Un sentiment d'appartenance conservé quand les travailleurs prennent leur retraite. D'où une double sous-estimation de cette classe sociale, qui reste structurante, notamment dans les banlieues populaires.

(1) Exemple : un poste d'entretien de locaux collectifs occupé par un homme appelé autrefois «ouvrier» d'entretien est classé désormais dans les services en se féminisant, comme «agent» d'entretien. Une simple modification de libellé, alors que les deux travailleurs font toujours du ménage.

Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

Les Textes

LE SYSTÈME EMPLOI-TRAVAIL

Effectués à la même échelle, ils montrent les décalages observés sur ces communes entre les deux systèmes Emploi (en violet plus ou moins vif selon leur importance relative) et Travail (en bleu).

GRAPHIQUE 4

Le système Emploi-Travail à St Denis

124 000 actifs fréquentent ce territoire, 9 % seulement de recoupement entre le système Travail (travailleurs occupés + chômeurs) en bleu et le système Emploi en violet

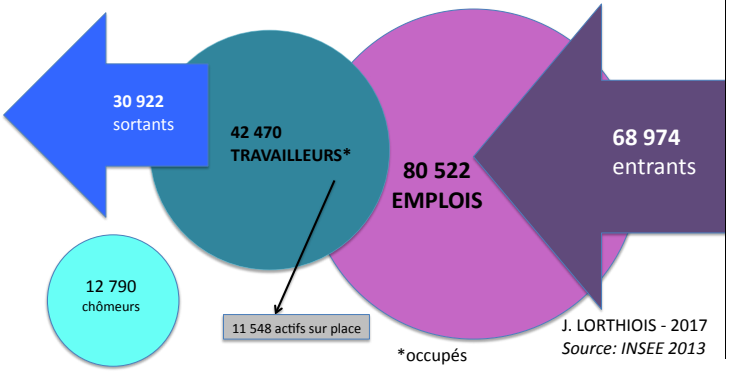

J. LORTHIOIS - 2017
Source: INSEE 2013

*occupés

GRAPHIQUE 5

Le système Emploi-Travail à Roissy

80 000 actifs fréquentent ce territoire, sans compter 63 millions de passagers /an
Un gros pôle d'Emploi sans habitant. Cas typique d'un pôle « métropolitain »

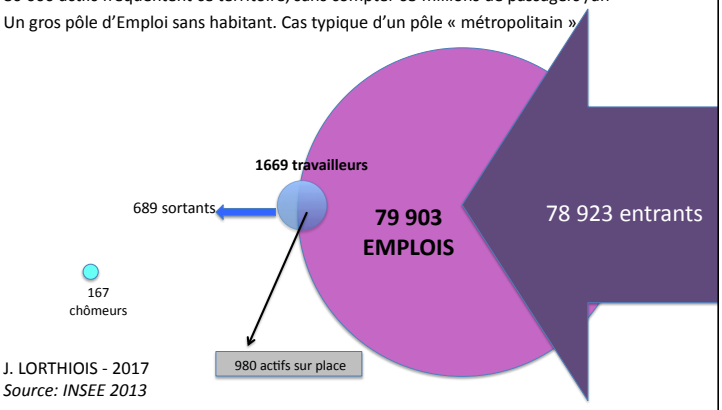

J. LORTHIOIS - 2017
Source: INSEE 2013

GRAPHIQUE 6

Le système Emploi-Travail à Gonesse

24 500 actifs fréquentent ce territoire, 11,5 % seulement de recoupement entre le système Travail et le système Emploi. Malgré un excédent d'emplois, celui-ci ne profite pas à la main-d'œuvre locale.

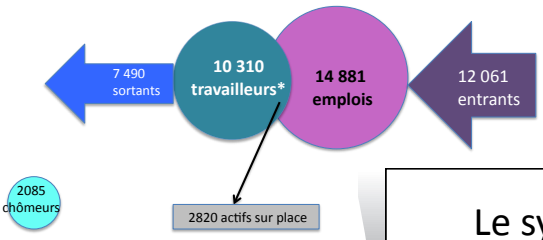

J. LORTHIOIS - 2017
Source: INSEE 2013

*occupés

GRAPHIQUE 7

Le système Emploi-Travail à Stains

22 200 actifs fréquentent ce territoire, avec 11 % seulement de recoupement entre le système Travail et le système Emploi. La situation typique d'une « commune-dortoir ».

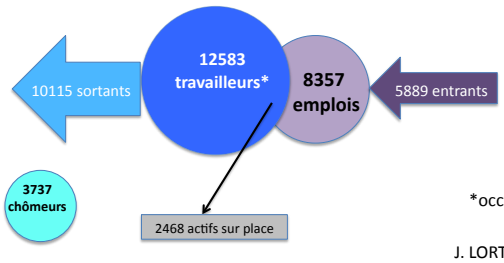

*occupés

J. LORTHIOIS - 2017
Source: INSEE 2013

Évolution de l'emploi et de la population active totale pour chaque site au cours d'une quarantaine d'années. Les données permettent de mesurer les taux d'activité et d'emploi.

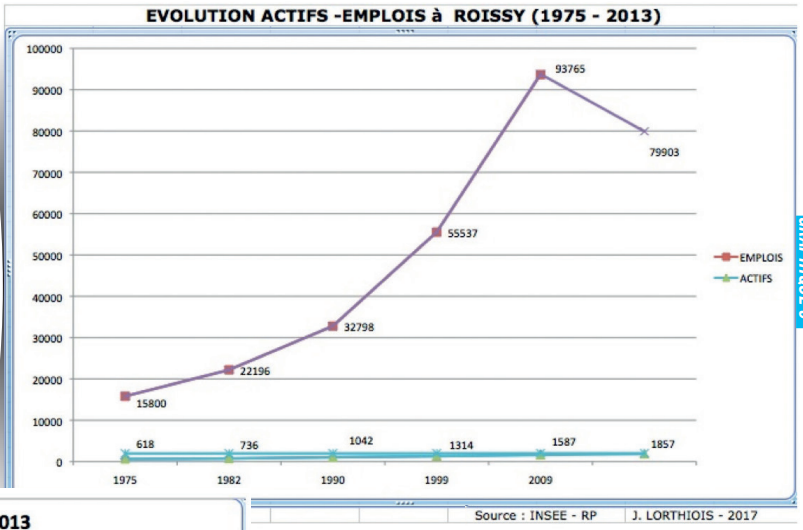

GRAPHIQUE 8

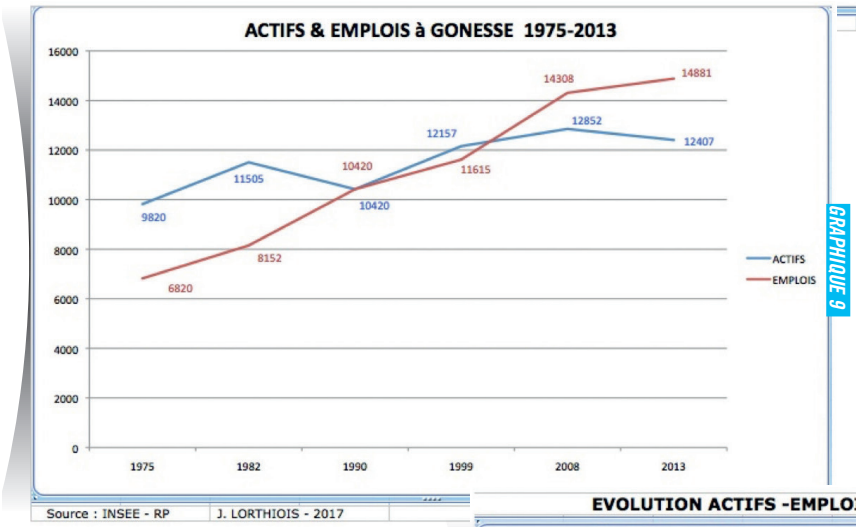

GRAPHIQUE 9

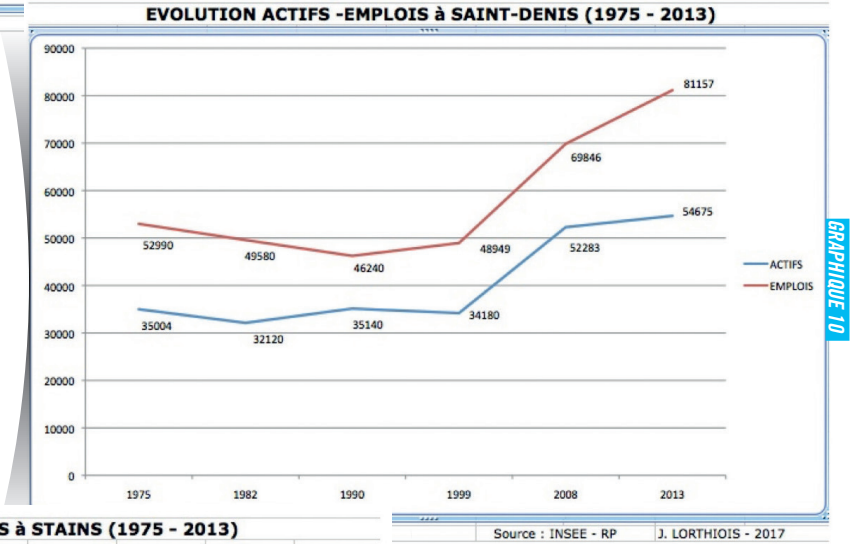

GRAPHIQUE 10

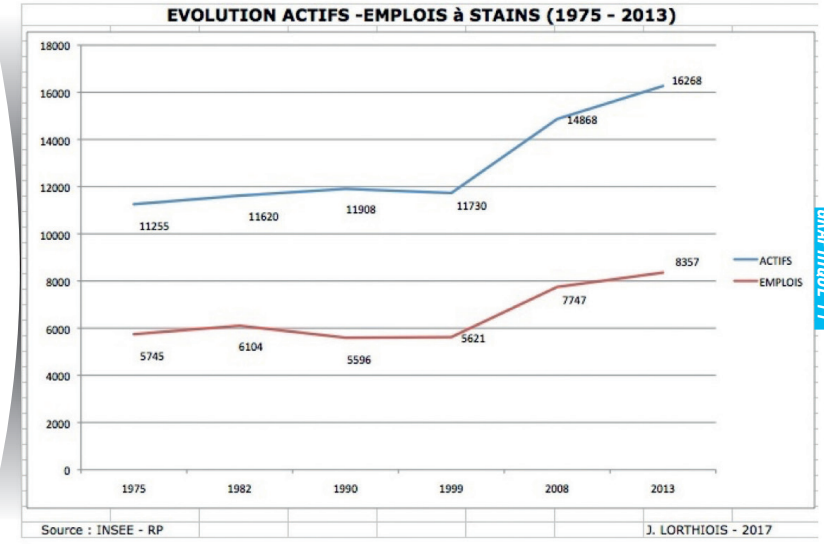

GRAPHIQUE 11

Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

Les Textes

100 000 « migrants-alternants[12] ». Chaque jour, la ville se vide de la plupart de ses ouvriers et employés, remplacés par de nombreux cadres qui viennent y travailler sans pour autant projeter de s'y installer. Cette dissociation entre deux catégories d'actifs - les entrants et les sortants - génère 80 % de besoins de transports supplémentaires.

GONESSE

une surreprésentation des emplois de professions intermédiaires

La population active de Gonesse est composée d'une large proportion d'employés (39,4 % contre 28,6 % en France métropolitaine) et dans une moindre mesure d'ouvriers. Or sa structure de l'emploi est plus qualifiée, représentant certes une majorité d'employés et ouvriers (53,7 %), mais un effectif de professions intermédiaires (4 450) en proportion sensiblement supérieure (30 %) à celle des actifs gonessiens (2 805, soit 22,6 % score proche de la moyenne française : 24,6 %). (Graph.16 - p.17) Ce décalage expliquerait en partie pourquoi les entreprises locales n'embauchent pas leur personnel sur place dans les trois-quarts des cas.

STAINS

une ville désertée dans la journée par sa main-d'œuvre

La population active stanoise possède la proportion la plus élevée de classes populaires des quatre sites étudiés, soit les deux-tiers du total (67,4 %), contre la moitié (51,1 %) en moyenne française (Graph.14 - p.17). La part de la main-d'œuvre ouvrière (28,2 %) reste conséquente (score national 22,5%, soit un quart de plus) mais les employés sont désormais en tête de classement (39,2 %, contre 28,6 % en France métropolitaine, soit un tiers de plus).

Compte tenu de l'important déficit d'emplois de la commune, les travailleurs résidants doivent aller exercer leur activité ailleurs. Or, il n'existe guère de solutions dans l'environnement de proximité, Stains étant située dans le bassin d'emploi du pôle de Saint-Denis fortement qualifié, comme en témoigne sa structure de l'emploi par Csp évoquée plus haut (Graph.13 - p.18), en décalage avec celle des actifs stanois, obligeant ces derniers à des déplacements lointains (à 45 % vers Paris). Une double difficulté pour la ville, puisqu'à « la galère des transports » vécue par ses habitants, s'ajoute un manque d'emplois présentiels qui, en raison de l'absence prolongée des travailleurs résidants, ne peuvent se développer en nombre satisfaisant.

ROISSY

pôle d'emplois peu qualifiés, mais de très faible « utilité locale »

On pourrait croire que ce pôle avec très peu d'habitants et concentrant de nombreuses entreprises puisse répondre aux besoins des communes environnantes comme Gonesse ou Stains, puisque la composition de ses emplois par Csp se révèle relativement peu qualifiée (Graph.15 - p.17), avec une forte proportion d'ouvriers (17,1 % contre 13,4 % en moyenne régionale[13]) et surtout d'employés (34,3 % contre 25,8 %), soit plus de la moitié de ses postes (51,4 %). Ce qui pourrait laisser présager des opportunités pour les travailleurs alentours. Or, comme démontré plus haut, Roissy exerce une attractivité très modeste sur son espace de proximité, en raison de la forte spécialisation de ses activités présentée ci-après.

DÉFINITION

ECONOMIE, ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES

L'économie présentielle est une notion développée par Christophe Terrier* et Laurent Davezies*. Il s'agit d'une économie au service de la population présente sur le territoire, ce qui permet d'identifier des lieux qui sont à la fois de production et de consommation. Pour l'INSEE, les activités présentielles sont « mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone ». Les emplois de ces activités sont concentrés dans le commerce de détail, l'artisanat, l'éducation, la santé, les services à la personne, l'administration, la vie associative. Cette source comptabilise dans un même ensemble les populations locales et les touristes, ce qui biaise quelque peu les résultats.

* Christophe Terrier, L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire in Cahiers ESPACES, numéro spécial Observation et Tourisme, 2006
* Laurent Davezies, La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses. Édition Seuil, janvier 2008

(12) Qui effectuent chaque jour le trajet aller-retour « Domicile/Emploi ».

(13) Roissy étant un pôle « métropolitain » (occupant une fonction de « porte d'entrée » de la métropole), il faut comparer logiquement sa structure de l'emploi à celle de la région, plutôt qu'à la moyenne nationale.

DÉFINITION

FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'emploi est habituellement classé par secteurs, d'après l'activité principale de l'entreprise. Ici le classement se base sur les fonctions occupées par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Il renseigne sur les caractéristiques individuelles des personnes en emploi et non sur l'activité collective des entreprises. Les professions sont ainsi regroupées en quinze familles, transversales aux secteurs d'activité. Un ingénieur de recherche peut travailler aussi bien dans une industrie, un institut de recherche ou une société de service. Un agent d'entrepôt peut exercer sa profession dans un établissement de BTP, un commerce de grande surface ou dans un local d'archivage d'un tribunal. Les fonctions sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et aux niveaux de qualification (par exemple dans la famille « fabrication » un ouvrier et un ingénieur œuvrant dans une entreprise aéronautique). Cette source statistique permet de traduire la spécialisation économique d'un territoire au regard de sa main-d'œuvre.
Dans son recensement, l'INSEE isole le nombre de cadres occupant des emplois dans des fonctions dites métropolitaines (qu'on trouve essentiellement dans les grands pôles urbains) qui regroupent cinq familles professionnelles : Gestion, Conception-recherche, Prestations intellectuelles, Commerce inter-entreprises (autrefois commerce de gros), Culture-loisirs. On les désigne aussi par le vocable d'emplois supérieurs .

2.2 DES CARACTÉRISTIQUES « FONCTIONNELLES » DES EMPLOIS MONTRANT UNE GRANDE INADÉQUATION AVEC LA MAIN-D'ŒUVRE.

L'analyse des emplois de Roissy et de Saint-Denis, classés par familles professionnelles, permet d'expliquer l'inadéquation de ceux-ci avec la main-d'œuvre locale.

SAINT-DENIS

pôle d'emplois supérieurs

On se focalise ici sur les seuls cadres, qui regroupent 21 000 actifs travaillant à Saint-Denis (85 000 en Seine-Saint-Denis) : des chiffres modestes au regard des 458 000 postes de la capitale, mais qui représentent toutefois le quart du total du département. (Graph.18 - p.18).
La ville accueille un nombre significatif de cadres de la catégorie Gestion (administration d'entreprises, comptables, financiers, managers et dirigeants), en raison de la présence de nombreux sièges sociaux d'entreprises ; les professions de Commerce inter-entreprises sont en forte proportion, ce qui n'a rien d'étonnant dans ce site riche en entrepôts, ainsi que les emplois de Conception-recherche, ce qui est un facteur positif. Par contre, la catégorie Prestations intellectuelles est peu développée – alors qu'elle regroupe les personnels ayant les niveaux d'expertise les plus élevés - (professionnels venant en appui aux activités métropolitaines, comme ingénieurs en bureaux d'études et de conseil, juristes, architectes, informaticiens développeurs, experts-comptables, cadres de publicité, traducteurs, etc.) soit près de 2 000 cadres à Saint-Denis (107 000 à Paris). Enfin, une intéressante fonction Culture-loisirs, en rapport avec les studios de télévision, les activités audio-visuelles / image, la cité du cinéma de la Plaine-Saint-Denis, est à noter.

ROISSY

pôle ultra-spécialisé

Sur l'histogramme de la répartition des emplois de Roissy en quatorze familles professionnelles[14], (Graph.17 - p.18) on observe une concentration très forte dans la seule catégorie Transports-Logistique (45 % des postes), à comparer à la structure du Val d'Oise (16,5 %) ou de Paris (5 %), qui présentent des cas opposés de grande banlieue et de cœur d'agglomération[15]. En deuxième position, notons la part des professions de Gestion qui regroupent aussi bien les métiers du secrétariat, de la comptabilité et des finances, que des employés d'administration d'entreprises ou des dirigeants. Cette catégorie assez présente sur le pôle aéroportuaire (10,3%) n'atteint pas la moyenne du Val d'Oise (12,3 %), ni la moitié du taux parisien (21 %).

À l'inverse, les activités occupant des fonctions supérieures dites métropolitaines sont très peu développées (5,8 % pour la conception-recherche

(14) La famille Agriculture, trop faiblement représentée, a été exclue du champ étudié.

(15) Les statistiques INSEE de niveau régional et national ne sont pas disponibles.

et les prestations intellectuelles) même par rapport au Val d'Oise (6,3 %) et a fortiori comparées au score de la capitale (12 %). La part des emplois présentiels qui pourraient offrir des opportunités d'embauches locales est elle aussi très faible : éducation/formation (0,8%), santé/action sociale (1,2 %), administration publique (5,4 %) ; en dehors de la proportion appréciable des services de proximité (9,6 %) liés à l'activité aéroportuaire (cafés, hôtellerie-restauration, sécurité/surveillance, gardiennage, artisanat de service[16]). L'éventail restreint de ses fonctions explique le faible rayonnement local des emplois du site aéroportuaire.

Ainsi, qu'il s'agisse des pôles de Roissy ou de Saint-Denis, la spécialisation des emplois de l'un et la qualification largement supérieure à celle de sa population de l'autre, se traduisent dans les deux cas par un faible recrutement sur place et une forte attractivité sur la main-d'œuvre extérieure, qui n'est pas sans poser non seulement des problèmes d'exclusion des actifs locaux, mais aussi des besoins induits par cette inadéquation : adaptation de l'appareil de formation, importance des besoins de transports, etc.

2.3 ORIENTATION, FORMATION, QUALIFICATION : PARENTS PAUVRES DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE.

La pyramide de qualification d'un territoire, établie selon le niveau de diplôme de la population de plus de 15 ans, fournit d'importantes indications sur les ressources humaines locales. Il s'agit du facteur le plus déterminant en matière de chômage longue durée : plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'insertion dans l'emploi est rapide, bien que les délais avant de trouver un emploi pour les jeunes diplômés s'allongent. L'échelle retenue pour cette analyse est celle d'un bassin d'une taille et d'une cohérence suffisantes, offrant une palette de formations relativement diversifiée : l'ancienne intercommunalité Val-de-France[17]. Elle correspond à peu près au bassin de Sarcelles et regroupe six communes du Val d'Oise, dont Gonesse[18], soit près de 110 000 habitants en âge de travailler (de 15 à 64 ans inclus).

NIVEAUX DE FORMATION

L'Éducation nationale et le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (Céreq) distinguent six niveaux de diplôme de la population en âge de travailler. Jacqueline Lorthiois rajoute à cette liste un Niveau VII qui correspond à « aucun diplôme ».

NIVEAU I master 2, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur, doctorat, diplôme de grande école.
NIVEAUX II sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 licence, maîtrise
NIVEAU III sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
NIVEAU IV sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
NIVEAU V sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).
NIVEAU V BIS ET VI Brevet des Collèges ou Certificat d'Etudes Primaires sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

(16) Artisans coiffeurs, esthéticiens, teinturiers, agents immobiliers, d'assurances, etc.

(17) Regroupe les communes d'Arnouville, Bonneuil, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel.

(18) Et une commune comme Villiers-le-Bel, avec une forte proportion de logements sociaux et une pénurie d'emplois possède les mêmes caractéristiques de population que la ville de Stains.

GRAPHIQUE 14

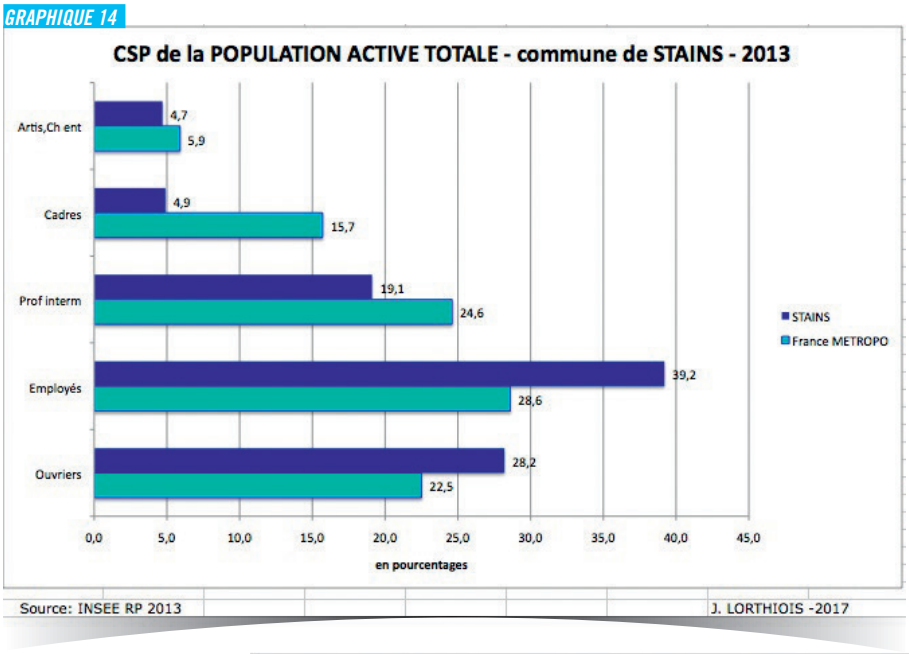

Source: INSEE RP 2013 J. LORTHIOIS -2017

GRAPHIQUE 15

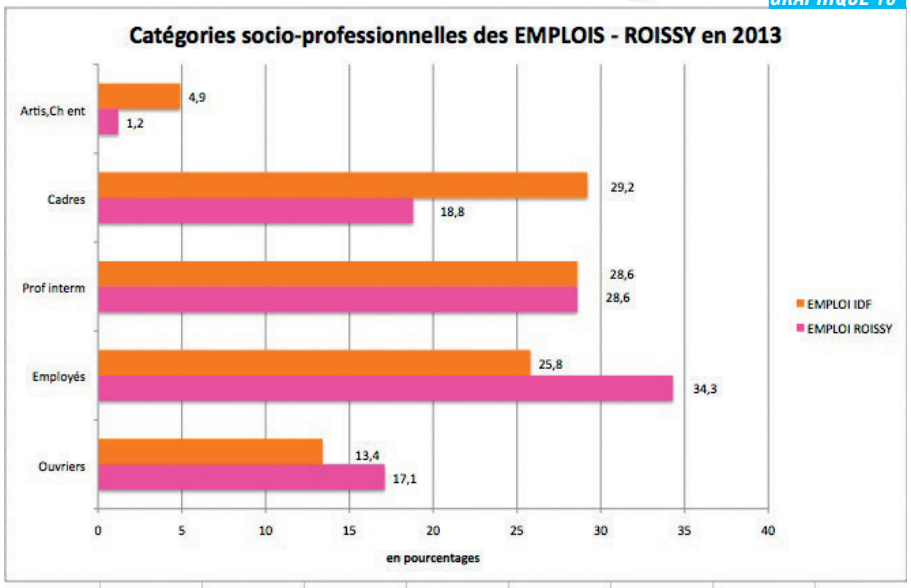

Source: INSEE RP 2013 J. LORTHIOIS -2017

GRAPHIQUE 16

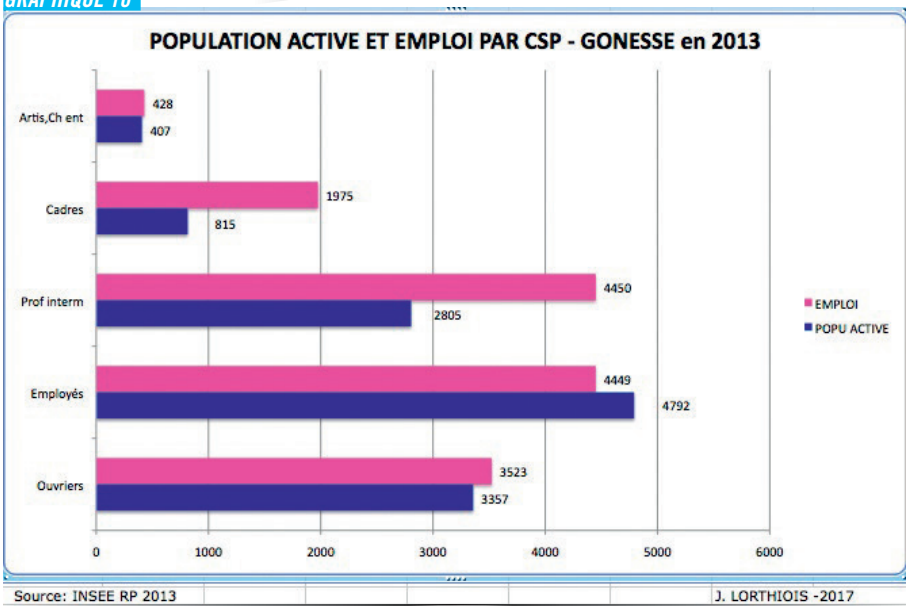

Source: INSEE RP 2013 J. LORTHIOIS -2017

GRAPHIQUE 13

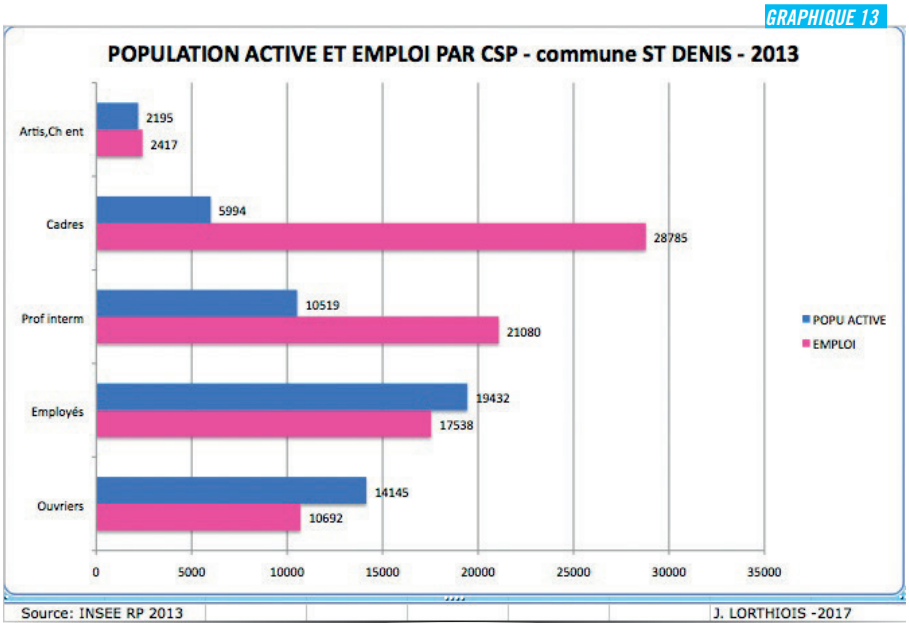

GRAPHIQUE 18

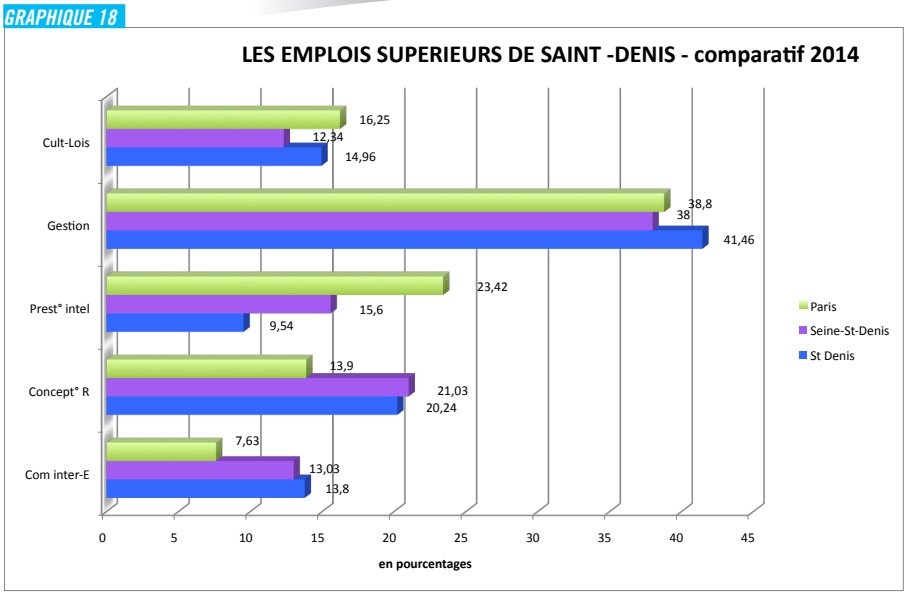

I. LORTHIOIS 2017 source : INSEE - 2014

GRAPHIQUE 17

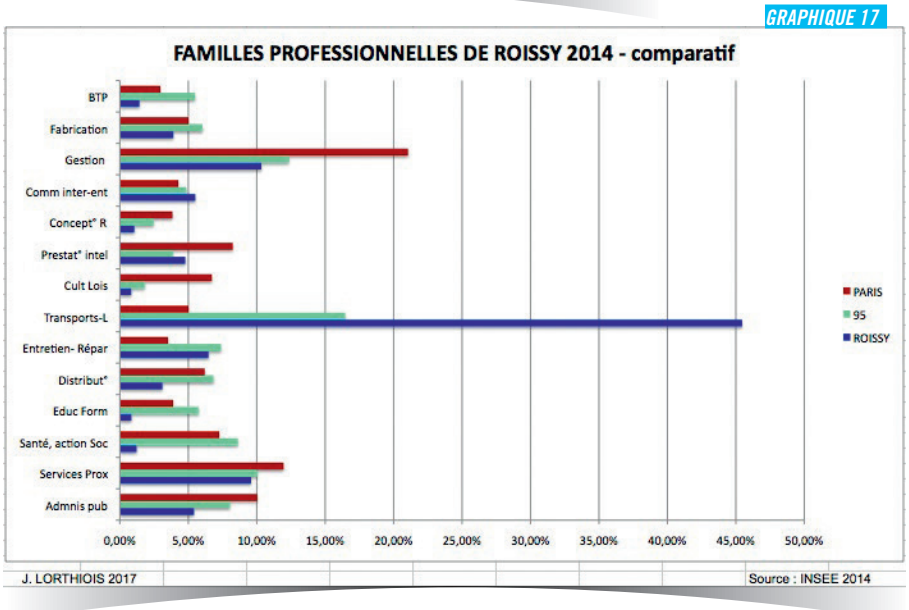

La structure de cette pyramide renvoie à l'objectif de l'Éducation nationale proclamé par le ministre Jean Pierre Chevènement en 1985 « *Amener 80 % d'une classe d'âge au niveau Baccalauréat* », toujours d'actualité. Un taux pratiquement atteint en 2012[19] pour la cohorte de jeunes en âge de passer l'examen, grâce aux Bacs professionnels, moins cotés que les filières générales. Parmi les lauréats de cette année record, les enfants d'ouvriers sont 31 % à décrocher un Baccalauréat général, contre 76 % dans les familles de cadres supérieurs. Cette politique discriminante a été renforcée par la suppression par l'Éducation nationale des deux tiers des CAP : à la fois peu prisés par les entreprises (exigences plus élevées) et boudés par les jeunes (difficultés à trouver un maître d'apprentissage). On peut regretter que ces disparitions n'aient pas été compensées par la création de nouveaux CAP sur des filières émergentes porteuses de développement. Le ministère a aussi supprimé les BEP qui s'obtenaient en deux ans après le CAP, afin d'éviter le rallongement de fait de l'enseignement dit « court » (auparavant, obtention d'un Bac Pro en quatre ans), par rapport à celui dit « long » des filières générales (en trois ans).

Cette politique possède ses effets pervers : elle rétrécit la palette des choix possibles, elle pénalise par différence les élèves de niveau inférieur au Baccalauréat, qui peuvent représenter un fort pourcentage dans les banlieues populaires. Ces décisions, traduites par un allègement drastique des diplômes de niveau intermédiaire mettent hors jeu des élèves n'atteignant pas le niveau IV : ils sortent désormais du système scolaire sans aucun bagage, d'où la forte augmentation des « décrocheurs », qui viennent grossir les rangs des Neet[20]. Dans le territoire de Val-de-France, seulement la moitié des jeunes des 18 à 24 ans est scolarisée en 2012, avec un net décrochage pour les garçons (Villiers-le-Bel : taux de scolarisation de 46 % pour ces derniers, contre 54,4 % pour les filles). L'ensemble de la population en âge de travailler qui ne possède pas le niveau Bac atteint 55 % dans le Val d'Oise, 67 % pour l'ensemble de Val-de-France et même 74 % dans certains quartiers (Villiers-le-Bel, quartier Derrière les Murs de Monseigneur). Ainsi, l'offre et la demande de formation sur le territoire montrent une répartition exactement inverse (Graph.20 - p.20).

En ce qui concerne Saint-Denis, les scores sont très semblables à ceux de Val-de-France, à une exception près : le pourcentage de population disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur long est le double (12,7 %) de celui de Val de France (6,7 %), mais il reste inférieur de moitié à la moyenne régionale (24,6 %).

2.4 L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EMPLOI ET LA MAIN-D'ŒUVRE

À côté des notions de « pôle et bassin d'emploi », Jacqueline Lorthiois a introduit en symétrie celles de « pôle et bassin de main-d'œuvre » dans les années 90, pour les besoins de l'ANPE, ancêtre de Pôle emploi[21].
N. B : l'analyse se limite aux flux de déplacements domicile-travail des actifs ayant un emploi, de 100 personnes et plus.

ROISSY

pôle métropolitain sans aire directe, avec une aire diffuse immense

Le faible impact local du site aéroportuaire attribué à la très grande spécialisation de ses activités, avec plus de la moitié de ses emplois (55 %) concentrés dans les deux familles professionnelles « Transports-Logistique » et Commerce inter-entreprises (Graph.17 - p.18), nécessite un très vaste périmètre d'influence pour pouvoir recruter la main-d'œuvre correspondante.

La plus forte proportion de travailleurs œuvrant sur le pôle s'observe à Goussainville, avec un flux de 1297 actifs, 10 % des actifs occupés. Une attraction bien faible pour une commune pourtant adjacente à l'aéroport, au regard des flux des travailleurs goussainvillois vers la capitale (un total cumulé de 1845 actifs vers 12 arrondissements). Et ce n'est pas la récession de l'emploi de Roissy observée depuis 2008, qui a amélioré son impact sur le territoire (à l'époque, 1420 goussainvillois y travaillaient soit une diminution de 9 % en cinq ans).

L'influence de Roissy sur les autres communes de son environnement s'avère très modeste également : il emploie par exemple 5,6 % de la main-d'œuvre occupée de Gonesse. Citons encore les faibles scores de villes très déficitaires en emplois

(19) 77,5 % d'une génération sont bacheliers en 2012. Voir le Monde de l'Éducation du 13/07/2012.

(20) Neet : Not in Education, Employment or Training, c'est à dire « ni étudiant, ni employé, ni stagiaire ».

(21) J.LORTHIOIS, *Méthodologie de Plan d'Action Local pour l'Emploi*, outil pédagogique, Direction Générale de l'ANPE, 19 fascicules, 604 pages. 1992.

On observe une pyramide à large base, avec un tiers de la population de 15 ans et plus (34,7 %) qui ne possède aucun diplôme, le double de la moyenne nationale (France métropolitaine : 17,2 %). On constate ensuite un « trou de pyramide » correspondant aux premiers échelons d'un parcours de formation : Certificat d'études et Brevet des collèges (niveau VI, 13,3 %). Puis à nouveau l'histogramme s'élargit pour le CAP/BEP (niveau V, 19,2 %), pour se rétrécir ensuite au niveau Bac et Bac Professionnel (niveau IV, 16,6 %, taux identique à la moyenne française).

GRAPHIQUE 19

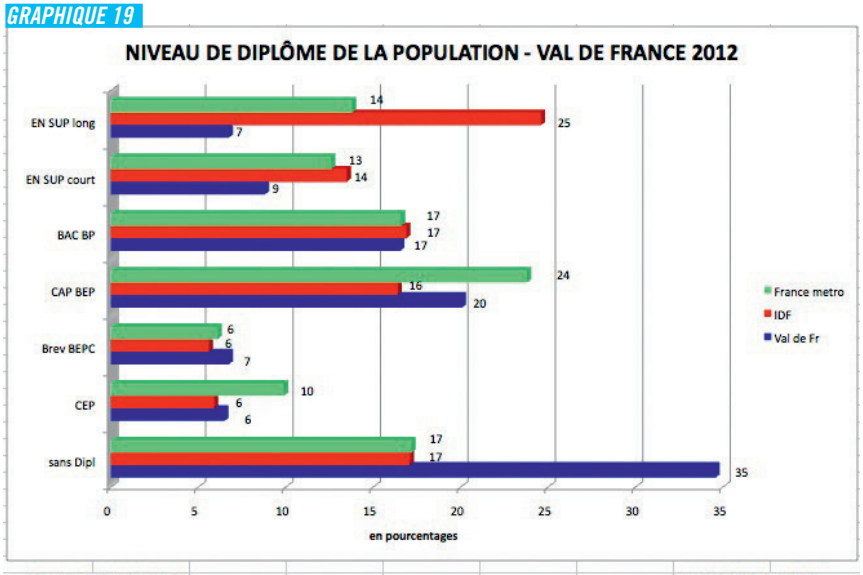

Source: INSEE-RP 2012 — J. LORTHIOIS - 2017

GRAPHIQUE 21

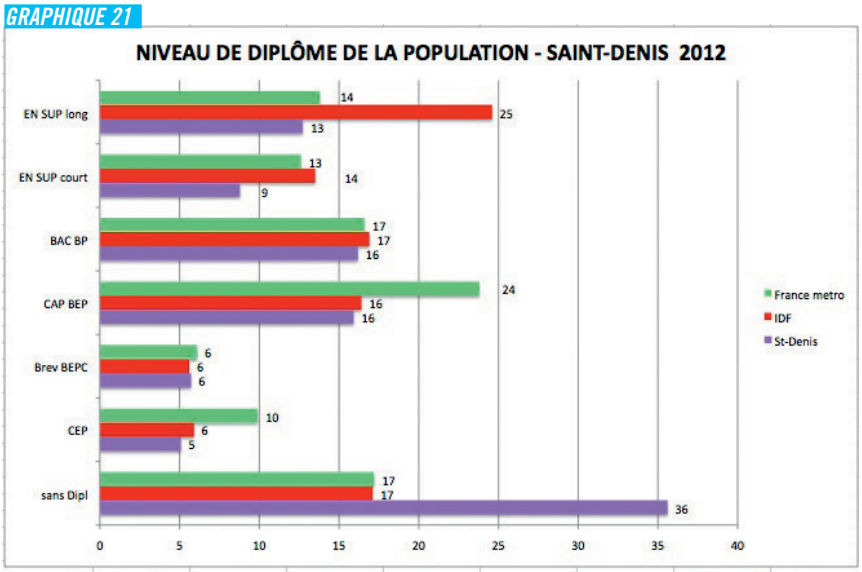

Source: INSEE-RP 2012 — J. LORTHIOIS - 2017

GRAPHIQUE 20

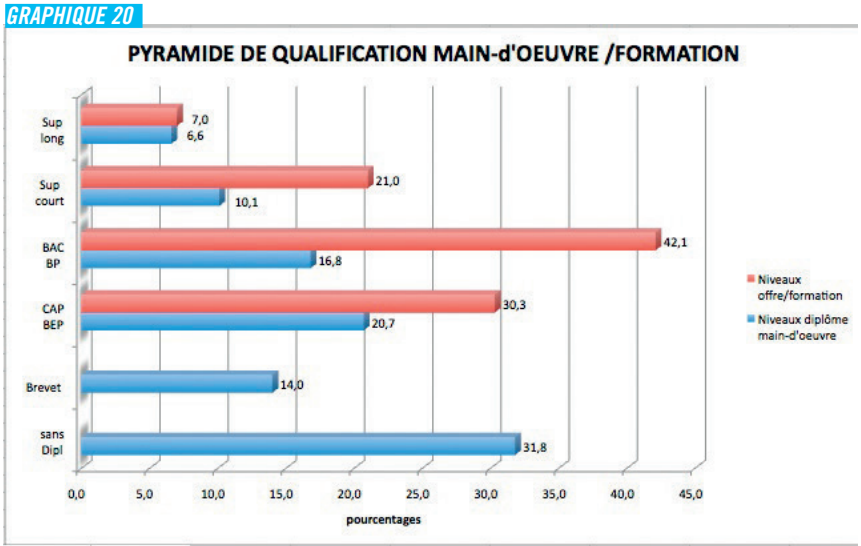

INSEE - 2009, ONISEP — J.LORTHIOIS 2016

comme Sevran (5,1 %), Villiers-le-Bel (4,5 %), Garges-lès-Gonesse (4,3%), Sarcelles (3,7 %) ou Stains (3,3%). Autant de chiffres qui démontre l'absence d'une aire directe d'influence structurante générée par le pôle.

À l'inverse, Roissy exerce une attractivité sur une immense aire diffuse, couvrant dix départements : toute l'Ile-de-France, une partie de l'Oise et l'Ouest de l'Aisne. Sur 393 communes, un record français, que compte la zone d'emploi INSEE de Roissy-Sud Picardie, on en répertorie trois seulement qui - en raison de leur très faible population - comptent 40 % de leur main-d'œuvre occupée travaillant sur l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Par ailleurs la très forte prédominance de la voiture en matière de déplacements domicile-travail contribue à une empreinte écologique préoccupante des entreprises et salariés localisés sur le pôle, aggravée par les émissions liées au trafic aérien (170 000 vols/jour) fonctionnant en continu[22].

DÉFINITIONS

PÔLE D'EMPLOI
concentration d'employeurs générant un bassin d'emploi.

BASSIN D'EMPLOI
aire d'attraction d'un pôle d'emploi. Les déplacements « aller » d'actifs convergent vers le pôle d'emploi, les flux sont à caractère centripète

PÔLE DE MAIN-D'ŒUVRE
concentration de travailleurs sur un territoire local

BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE
aire de diffusion d'un pôle de main-d'œuvre. Les travailleurs ont pour destination « aller » des pôles d'emplois extérieurs. Les flux d'actifs divergent depuis le pôle de main-d'œuvre, ils sont à caractère centrifuge.

AIRE DIRECTE
zone d'influence principale d'un pôle, dans un périmètre de proximité

AIRE DIFFUSE
zone d'influence faible d'un pôle, dans un vaste périmètre d'attraction situé au-delà de l'aire directe.

STAINS

bassin de main-d'œuvre tourné vers Paris

La proportion de Stanois occupés sur place est particulièrement faible, n'atteignant pas 20 % (2 468 actifs, 19,6 % des travailleurs en activité). Et les autres villes alentour (Saint-Ouen, Aubervilliers, La Courneuve) ne fournissent guère de postes à cette main-d'œuvre. Saint-Denis qui constitue le pôle d'emplois de Plaine Commune joue un rôle relativement mineur dans la banlieue de son aire directe : il accueille 1 060 travailleurs de Stains (16 % du total des actifs ayant un emploi de cette commune). Finalement, la relation avec Paris est prépondérante, avec une attraction de 3089 actifs stanois vers 16 arrondissements, notamment ceux du Nord-Est (17e, 18e, 19e) (Carte.24 - p.22)

Le territoire qui va de Saint-Denis à Roissy n'est pas organisé autour de pôles d'une attractivité suffisante pour structurer de véritables bassins d'emplois. Roissy, ultra-spécialisé, et Saint-Denis, site de professions intermédiaires et de cadres, ne jouent guère de rôle local et sont d'abord des pôles métropolitains qui attirent une main-d'œuvre soit très fortement dispersée (Roissy), soit concentrée dans la capitale (Saint-Denis). Les deux villes principales localisées dans l'espace intermédiaire : Sarcelles, côté Val d'Oise, et Aulnay-sous-Bois, côté Seine-Saint-Denis, ne peuvent guère aujourd'hui assurer une fonction-relais sur leur aire de proximité car elles n'offrent pas assez d'emplois pour leurs propres travailleurs. On observe que la priorité d'aménagement de ce territoire devrait être - non pas de poursuivre le développement des deux pôles métropolitains sans enracinement local - mais de renforcer les deux sites de Sarcelles (15 000 emplois) et surtout d'Aulnay-sous-Bois de taille appréciable (28 300) ; La seule alternative sérieuse pour structurer deux bassins d'une certaine attractivité susceptible de pouvoir stopper l'emballement de la demande de transports de cette banlieue-dortoir et l'implantation de toujours plus d'activités sur des sites largement excédentaires, toujours plus décalés au regard des besoins des habitants.

(22) Roissy (à la différence d'Orly) est le seul grand aéroport européen ne bénéficiant pas d'un couvre-feu.

Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

GRAPHIQUE 22

ORGANISATION D'UN BASSIN SOCIO-ÉCONOMIQUE

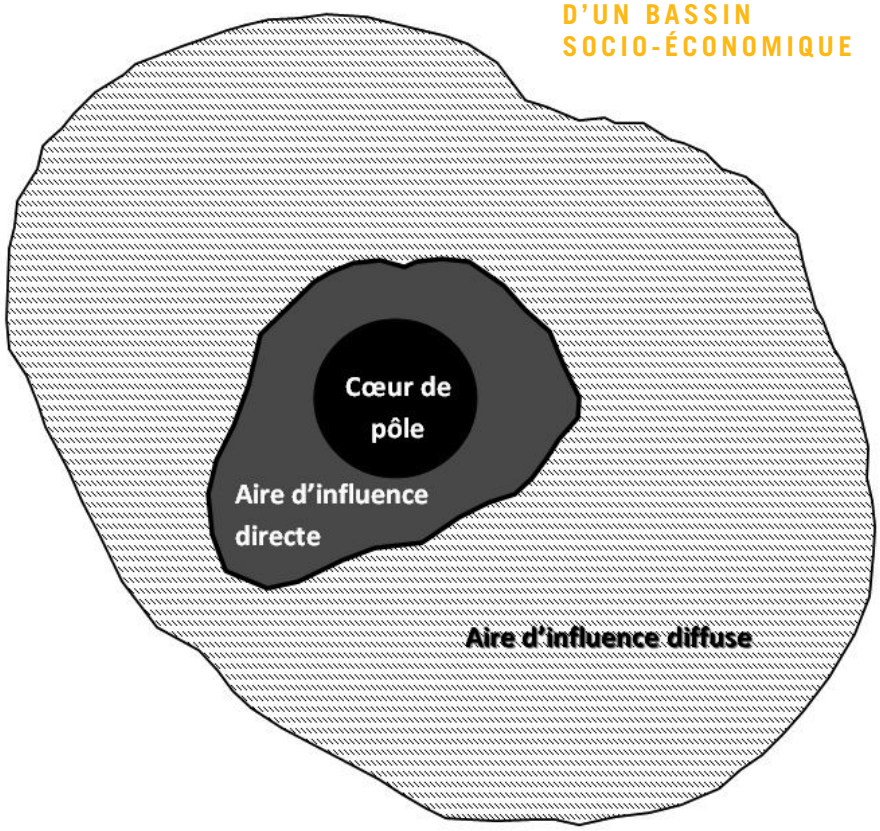

CARTE 24

OÙ TRAVAILLENT LES ACTIFS DE VILLEPINTE ?

Ne figurent sur cette carte que les flux supérieurs à 100. Les flux de moins de 100 sont regroupés dans l'encart gris

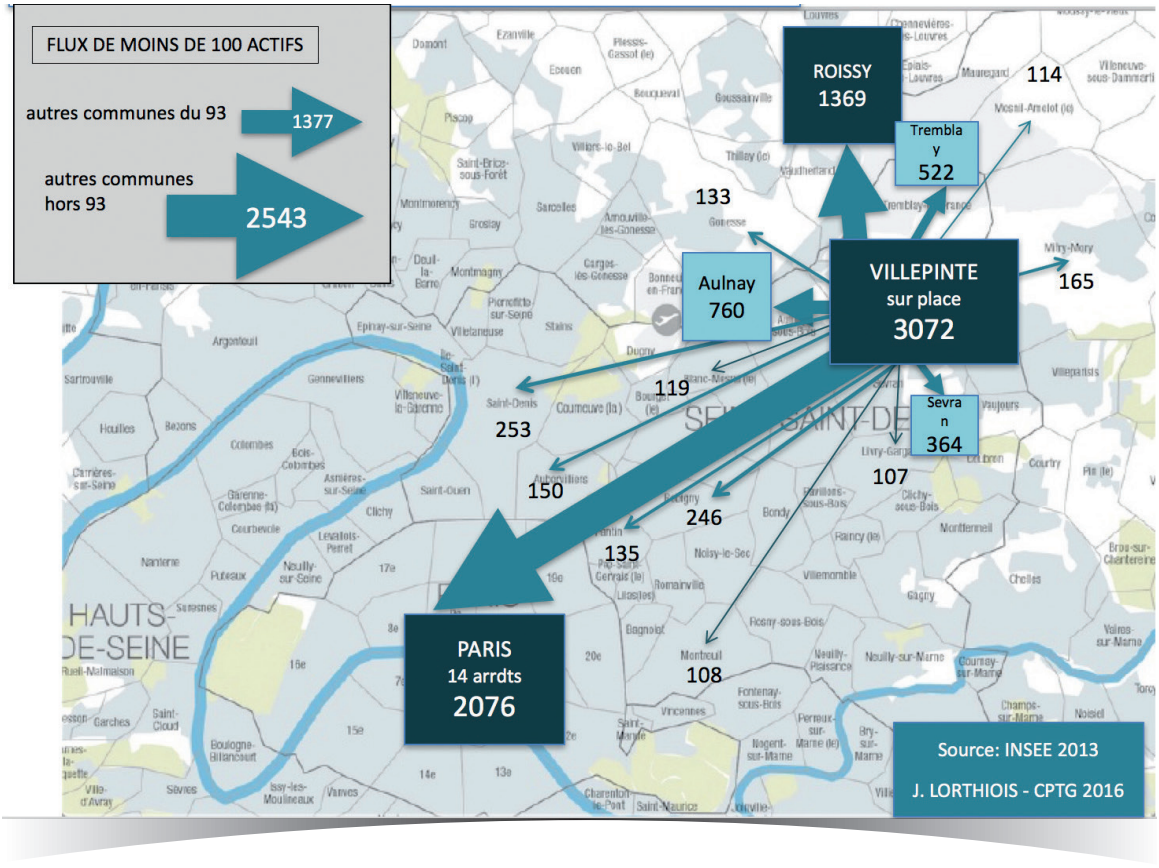

TABLEAU 1

LES PARAMÈTRES ÉTUDIÉS

CATÉGORIES	PRISE EN COMPTE	CHAMP COUVERT	INDICATEURS	OBSERVATIONS
1/ EMPLOI /POPU ACTIVE	Nombre d'emplois / Nombre d'actifs totaux	Actifs totaux = actifs ayant un E + chômeurs	Taux d'emploi : E/Actifs par rapport à 1	Normalement, l'objectif est « 1 »
2/ CHOMEURS/POPU ACTIVE TOTALE	Nombre de chômeurs/ Nombre d'actifs totaux	Chômeurs qui se déclarent (INSEE)	Taux de chômage s'exprime en %	INSEE : + démocratique chiffres + anciens que Pôle E
3/ Evolution Equilibre EMPLOI / MAIN d'O	Evolution E Evolution Popu Act. Tot	1975 – 2013 (1er choc pétrolier)	2 courbes comparées	Après 30 glorieuses
4/ Equilibre E / W Stabilité – Entrées/Sorties	M. d'oeuvre sur place Flux entrants / sortants	Emploi + Pop active ayant un E et Chômeurs à part	Adéquation Stables Entrées/Sorties	Taux multiplicateur de demande / transports
5/ CSP EMPLOI / MAIN d 'O	Pyramides comparées	Emploi Popu active totale	Importance « Classes populaires » = Ouvriers et Employés	Ville-dortoir : moyenne française Pôle : moyenne IDF
6/ Catégories d'activités	Activités regroupées	INSEE : ensemble emploi/collectif, peu détail UNEDIC / branches	Importance % / moyennes	INSEE couvre totalité UNEDIC : que privé
7/ Analyse /branches	Activités détaillées	UNEDIC / détail /une branche	Ex : commerce ESS	Choix de zooms à opérer
8/ Familles professionnelles	15 familles dont agric. 4 regroupements	L'ensemble de l'emploi Individuel	Emploi résidentiel / métropolitain	Vision main-d'œuvre et non entreprises
9/Métiers	Nombre métiers	Champ restreint	Nombre /ROME	pôles généralistes ou spécialisés
10/ Solidarités territoriales	Pôle d'E. et bassin Pôle de M. d'O. et bassin	Migrations domicile-travail	Flux sortants et évolution	Diffère des périmètres institutionnels
11/Niveaux diplômes	Pyramide de Q	Popu + 15 ans /non scolarisée	Comparaison sans diplôme/ niveau Bac	Attention aux « trous de pyramide »
12/Appareil de Formation	Offre de formation/ diplômes	Formation initiale Lycées + enst supérieur	Liste / positionnement main- d'œuvre	Formation continue difficile à identifier

TABLEAU 2

7 MOYENS DE DÉVELOPPER L'EMPLOI

STRATÉGIES	*MÉTHODES*	*OUTILS*	*EXEMPLES*
1/ Faire naître	**Politique de création d'activités**	- accueil aux créateurs, détection de projets - accompagnement, développement des potentialités locales - appui spécifique aux chômeurs /créateurs	Réalisations de LOCUSEM et projets
2/ Faire durer	**Politique de « veille » des activités ou des emplois en difficulté**	Observation des signes avant-coureurs de déclin, indicateurs de santé socio-économique	Sauvegarde d'activités commerciales et de services dans les quartiers
3/ Faire venir	**Politique d'accueil d'entreprises extérieures**	Offre foncière et immobilière Image de marque Mise en place de structures d'accueil Avantages financiers et fiscaux	Evaluation ZFU / Territoires entrepreneurs ? Réalisations de LOCUSEM et projets
4/ Empêcher de partir	**Politique d'enracinement**	Développement de l'identité, la conscience locale Prévention de la demande - connaissance des spécificités locales, permettre l'adaptation - créer des instances de dialogue - fournir une offre de services collectifs	À renseigner
5/ Faire plus avec l'existant	**Mise en relation avec les pôles d'activités pour favoriser les synergies avec les pôles de main-d'œuvre des QPV**	Favoriser les liens avec les pôles d'emplois proches la connaissance mutuelle recherche de marchés, - échanges de savoirs, mutualisation de ressources	Effort prioritaire aux pôles de proximité : - plaine des Bouchers, - port du Rhin
6/ Faire plus par élargissement	**Élargir le socle de l'Emploi à des filières émergentes**	Prendre en compte la production de biens et services d'utilité sociale - ESS, économie circulaire… aider à solvabiliser les filières émergentes (cf. transition énergétique, numérique)…	- Enquête Structures d'Insertion par l'Economique (en cours) Structures de l'ESS Actions Développement durable Élargissement des marchés publics à des créneaux tertiaires
7/ Faire mieux	**7a Améliorer la qualité de l'emploi** **7b Améliorer la qualité de la main-d'œuvre**	- offre de formation - orientation professionnelle - parcours de qualification et de professionnalisation	Participer au projet Strasbourg Eco 2030 en fournissant du personnel d'exécution au tertiaire supérieur - développer la formation initiale et continue de premier niveau - positionner la main d'œuvre des QPV sur des filières d'avenir - créer des passerelles pour favoriser les parcours de qualification

Les Textes — Synthèse issue des interventions de **Jacqueline Lorthiois** lors du groupe de travail organisé par Profession Banlieue en 2017

3 REMETTRE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE JEU

L'analyse des cas présentés démontre l'importance de rassembler des éléments de connaissance concernant la main-d'œuvre locale en activité. On développe beaucoup d'études sur les populations au chômage, qui fournissent de nombreuses informations sur la « galère des chômeurs », mais rien sur les moyens d'en sortir, on identifie les « manques » et non les « ressources »[23]. On trouvera les différents paramètres utilisés par notre groupe de travail pour étudier le potentiel d'actifs occupés et disponibles du territoire, listés dans le Tableau 1 en page précédente.[24]

Par ailleurs, le champ d'analyse spatial reste le plus souvent focalisé sur le niveau « quartier » ou « commune », alors que des solutions existent dans un environnement plus large (bassin d'emploi et de main-d'œuvre), ou aussi plus éloigné (cœur d'agglomération). Toutefois la réflexion sur le premier niveau ne doit pas être négligée : comment permettre une meilleure adéquation locale Emploi /Travail pour faire disparaître une partie des besoins de déplacements contraints (les flux domicile-travail sont les plus distants, les plus longs, les plus coûteux en temps et en finances) ? Les transports lourds (métro, RER, Grand Paris Express) n'améliorent guère la situation de dissociation des territoires, et peuvent même l'entretenir[25]. D'où l'intérêt de mettre en relation plusieurs échelles de territoire, même si l'on est missionné pour travailler sur le seul périmètre d'un quartier.

Sur les stratégies à mettre en œuvre, Jacqueline Lorthiois propose sept façons de développer l'emploi, présentées dans le Tableau 2 page précédente. Mais pour chacune des catégories énumérées, un volet main-d'œuvre est à développer en regard, impossible à détailler ici. On en trouvera un aperçu dans le texte « *Un programme Emploi/Travail pour son territoire* »[26] .

EN CONCLUSION

L'ensemble des stratégies qui consiste à privilégier l'emploi, en pensant que la main-d'œuvre va forcément s'adapter est démentie par les faits. Plus son niveau est faible, plus les réponses « formation », « mobilité » en première urgence sont vouées à l'échec. Pour assurer une égalité de traitement entre les deux systèmes qui ont tendance à se dissocier, il n'est pas possible de compter sur une régulation naturelle. Il faut mettre en place un accompagnement : c'est pourquoi la fonction « médiation » que peuvent jouer les intervenants de terrain est fondamentale. Afin qu'ils puissent « conscientiser » les élus, administratifs et techniciens à la nécessité de cette relation dialogique Emploi/Travail, au plus près des territoires et des populations les plus fragiles.

(23) Voir *La vision ressources*, site j-lorthiois.fr in Publications, Diagnostic de ressources, trois articles sur le sujet.

(24) D'autres sont évoqués sur le site j-lorthiois.fr

(25) Voir J. Lorthiois, *Assises de la mobilité*, novembre 2017. www.youtube.com/watch?v=c6sc1aKHAVE

(26) Voir j-lorthiois.fr/?page_id=398

PROFESSION BANLIEUE
PROFESSION BANLIEUE 15, rue Catulienne 93200 Saint-Denis
Tél.: 01 48 09 26 36 / Fax: 01 48 20 73 88
profession.banlieue@wanadoo.fr / www.professionbanlieue.org
Directeur de publication : Mustapha Boudjemai / Secrétariat de rédaction : Sylvie Barrière / Mise en page : David Faure / Octobre 2018